



245116 - Le jugement de la vente d'un compte de jeu avec ses points et niveaux

question

Comment la loi religieuse juge-t-elle le fait pour moi de vendre mon compte dans un jeu où j'ai pu atteindre un haut niveau. Le jeu en question s'appelle boom beach. Il consiste à construire un village de guerre en suivant un plan bien établi et structuré et en prévoyant le déploiement des soldats sur le village. Pour franchir les différents niveaux d'élaboration du plan, il faut attaquer d'autres villages selon un plan bien conçu et éviter la défaite. Je devais veiller sur la promotion de mon village, notamment en procédant à l'éclosion des facultés mentales et des capacités guerrières. Une personne m'a proposé d'acheter mon compte dans le jeu car il a atteint un très haut niveau ...Comment juger l'argent acquis grâce à une telle vente?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si le jeu ne comporte aucun inconvénient religieux, comme les croyances contraires à la foi (musulmane), la musique, les images de nudité et s'il est bien débarrassé de ces éléments, il n'y a pas de mal à le pratiquer et à vendre le compte dont il est l'objet. Car, en principe, il est licite de vendre tout objet dont l'utilité est bien connue. Cependant, il vaut mieux que les adultes ne s'occupent pas de tels jeux car on n'y perd un temps qu'on a reçu l'ordre de préserver et on y fait perdre du temps à d'autres en leur vendant le jeu. Voir la réponse donnée à la question n° [116032](#) à la question n° [2898](#) et à la question n° .

Allah le sait le mieux.